CAHIER DES CHARGES

French *Living* in Motion

by l'Ameublement français | FRENCH DESIGN | CODIFAB

AGENCE DE PRODUCTION

MILAN DESIGN WEEK FUORISALONE 2026

Du 20/04/2026 au 26/04/2026

PRÉSENTATION DU PROJET

I. CONTEXTE ET ENJEUX

À une époque où tous les salons voient leurs impacts diminuer, à une époque où il est de plus en plus délicat d'identifier les bonnes pratiques de prospection commerciale à l'international, l'importance de l'événement Milan est accentuée. Il faut répondre, ce qui est paradoxal pour la plupart des entreprises, à une nécessité objective d'être présent, tout en répondant à la question du : « Comment émerger, tout en maîtrisant les coûts ? ». Pour la plupart des entreprises, une seule solution : ensemble !

L'ambition est d'offrir, à l'occasion de Milan 2026, à l'ensemble de la communauté française des fabricants, des éditeurs, et des designers, de notre secteur, un lieu d'expression (d'exposition) répondant au double objectif :

- Faire rayonner internationalement la singularité de la création française et contribuer au rayonnement du design français en général et de nos designers en particulier.
- Offrir aux entreprises volontaires et engagées, un cadre propice au développement de leurs relations d'affaires.

II. L'ÉVÉNEMENT

L’INTRODUCTION : OBJET DE L’APPEL À CANDIDATURES

Le FRENCH DESIGN, l’Ameublement français et le GEM (Groupement des Exportateurs de Meubles) s'associent pour présenter un **événement unique,** illustrant **l'excellence du design et des savoir-faire français** lors de la **Milan Design Week 2026,** sur le off de la scène internationale et commandé par leur financeur, le CODIFAB.

L’événement se déroulera dans un espace de **500 m²** environ en **plein cœur de Brera**, autour d’une scénographie commune signée par l’agence **Jakob+Mac Farlane,** sous la bannière **French Living in Motion * (FLIM)**, étendard de la filière vers l’international.

Il sera composé :
- d’une **Exposition** de **25 à 30 pièces** de création et fabrication françaises,
- d’un **espace Maisons** de **10 à 15 marques françaises** présentant les nouveautés « produits »,
- d’un **espace de Convivialité** pour favoriser les échanges informels,
- et de deux **espaces Mezzanines** pour des rendez-vous privés.

(cf. annexe brandbook FLIM)

II. L'ÉVÉNEMENT

LES ESPACES

Espace	Présentation	Responsable
Exposition collective	**25 à 30 pièces emblématiques** de fabricants et designers français seront exposées.	Le FRENCH DESIGN
Espace Maisons	**10 à 15 marques** de renom y seront représentées, chacune bénéficiant d'un emplacement propre au sein de ce dispositif commun.	GEM
Espace de Convivialité	Espace dédié aux exposants pour **échanger avec des clients, des prescripteurs**.	AF/GEM
Espace Mezzanines	Deux espaces VIP en mezzanine pour des **RDV privés avec clients et prospects.**	GEM

II. L'ÉVÉNEMENT

LES OBJECTIFS

- Faire rayonner **l'art de vivre à la française,**
- Valoriser les **savoir-faire français :** les pièces présentées sont toutes fabriquées en France et issues de savoir-faire d'excellence,
- Offrir aux **marques engagées** du secteur d'être présentes à Milan,
- Favoriser **la visibilité et les opportunités professionnelles** dans un seul et même lieu sous une bannière reconnaissable par les prescripteurs,
- Créer une **identité graphique forte** qui permet de lier les espaces du projet « Milan 2026 » décrits en slide 13 (Exposition, Espace Maisons, Espace de Convivialité, Espace Mezzanines).

II. L'ÉVÉNEMENT

LE LIEU

Présentation

- Emplacement : **11 Via Statuto, Milan**
- Quartier : **en plein cœur de Brera**
- Superficie : 500m²
- Espace : rez-de-chaussée, deux espaces mezzanines (intérieurs) et deux cours (extérieures)
- Accès : par une cour en passant par le porche de l'immeuble

Les visuels du lieu sont ceux d'AM.PM en avril 2025.

II. L'ÉVÉNEMENT

LE LIEU

Espaces intérieurs

II. L'ÉVÉNEMENT

LE LIEU

Espaces intérieurs

II. L'ÉVÉNEMENT

LE LIEU

Espaces extérieurs

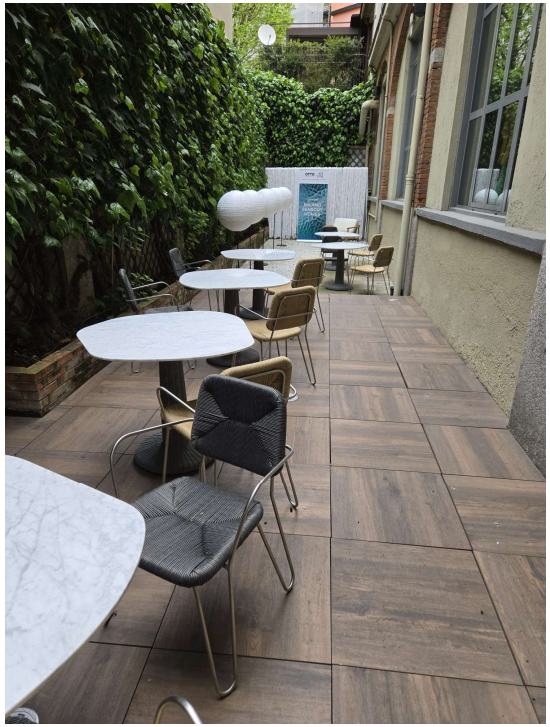

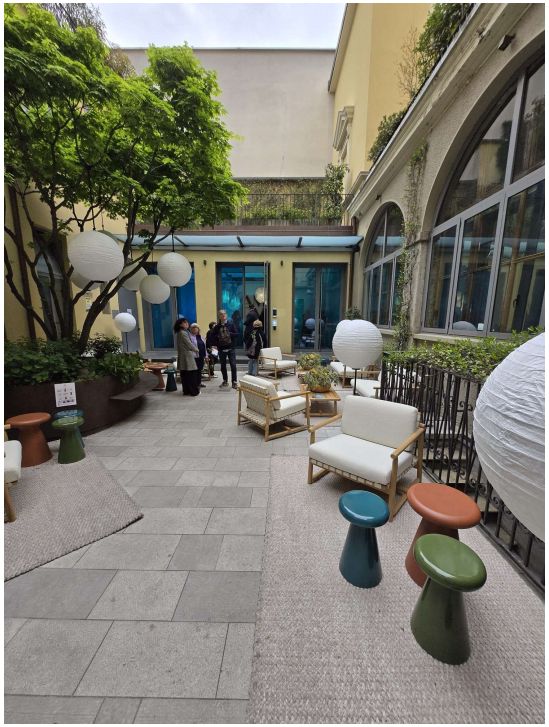

II. L'ÉVÉNEMENT

LE LIEU

Plan des espaces

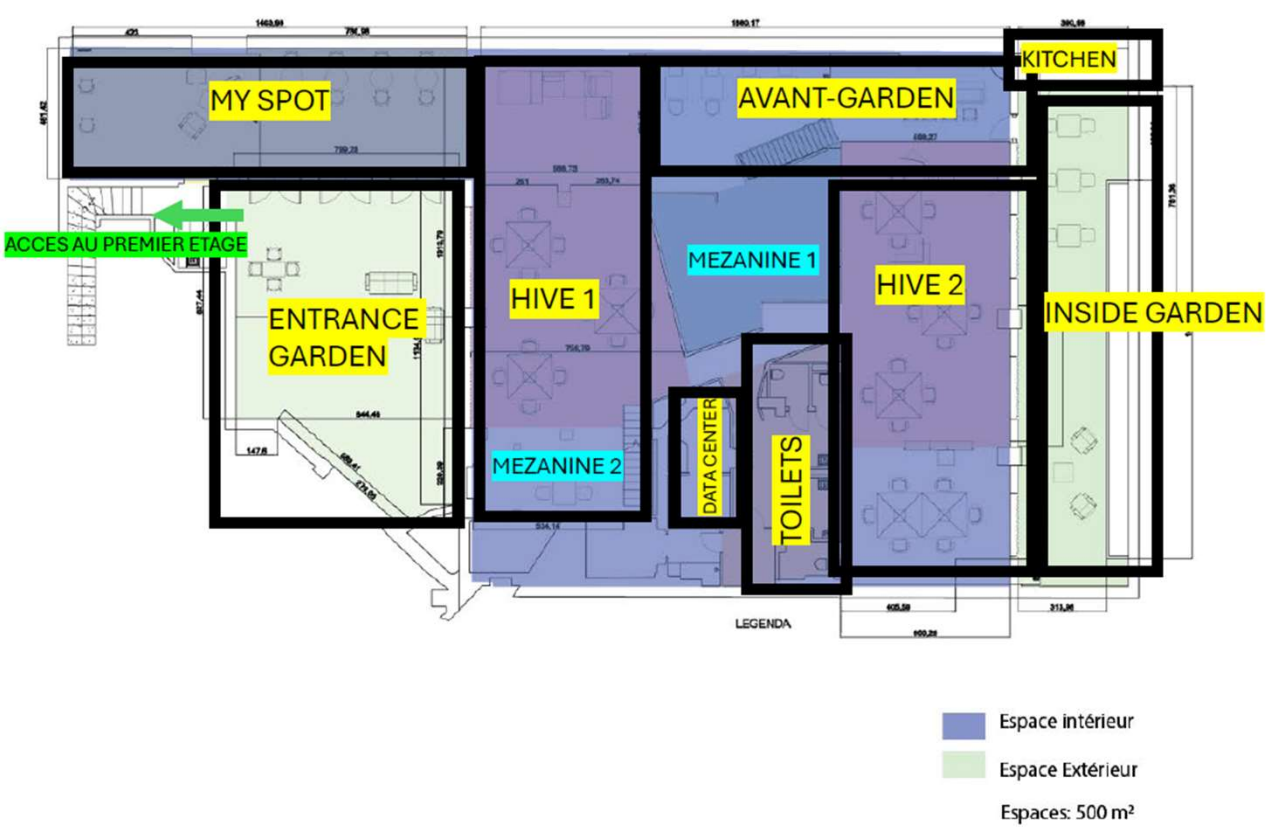

II. L'ÉVÉNEMENT

LES INTERLOCUTEURS

- **COMMANDITAIRES :**
  - Le FRENCH DESIGN
  - L'Ameublement français
  - Le GEM (Groupement des Exportateurs de Meubles)
  - Le CODIFAB (financeur du projet)

- **PRESTATAIRES PRINCIPAUX :**
  - **Le directeur artistique :** chargé de définir le concept scénographique, l'identité visuelle et assurer le suivi de l'agence de production.
  - **L'agence RP :** missionnée par l'Ameublement français pour faire rayonner notre évènement dans la presse milanaise et internationale.

III. LE DIRECTEUR ARTISTIQUE

L'AGENCE JAKOB+MACFARLANE

- Fondée en 1998 par Dominique Jakob et Brendan MacFarlane, l'agence est orientée sur le développement d'une **architecture innovante et socialement engagée**, conçue pour répondre aux **défis environnementaux et sociétaux** du 21ème siècle.

- L'agence Jakob+MacFarlane a été à l'initiative de la section française de ***Architects Declare*** (Les Architectes Français se mobilisent face à l'Urgence Climatique et Écologique).

III. LE DIRECTEUR ARTISTIQUE

L’AGENCE JAKOB+MACFARLANE

- Ses projets *Odyssée Pleyel - Energy Plug* en France et *Living Landscape* en Islande sont **lauréats du concours international C40 Reinventing Cities** et témoignent de la capacité de l’architecture à soutenir la transition vers un monde où humain & nature cohabitent harmonieusement.

- L’Agence Jakob+MacFarlane représente **la France à la Biennale d’architecture de Venise 2025.**

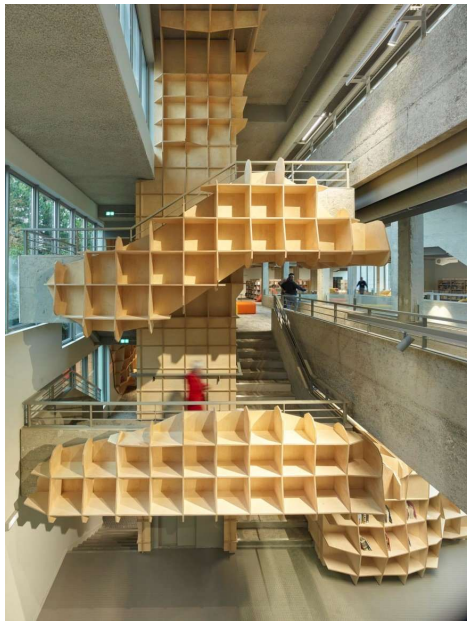

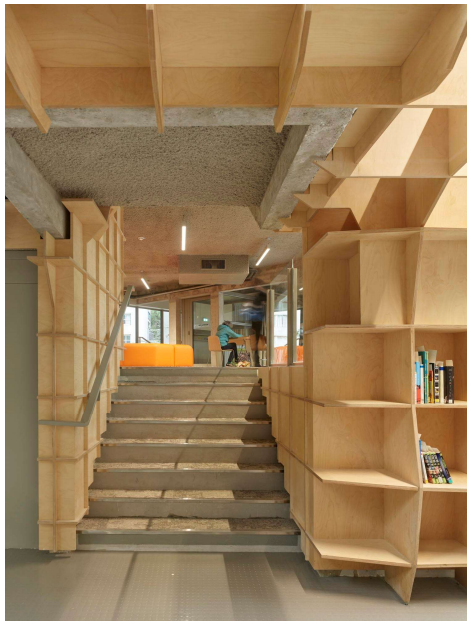

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

LE CONCEPT

Le Design Défilé

L'EXPOSITION

Les pièces de mobilier défilent comme des **mannequins sur un podium**, dans une mise en scène **rythmée par un DJ et un éclairage théâtral**. Le mobilier devient **performance**.

LES MAISONS

Chaque entreprise présente l'**histoire** de ses pièces à travers **croquis, prototypes et échanges**. Le podium devient table de discussion, l'espace prend des allures d'**atelier**.

LE PUBLIC

Le concept se conclut par un **espace de rencontre** animé par un barista, propice aux **échanges informels** entre exposants, visiteurs et prescripteurs.

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

LE CONCEPT

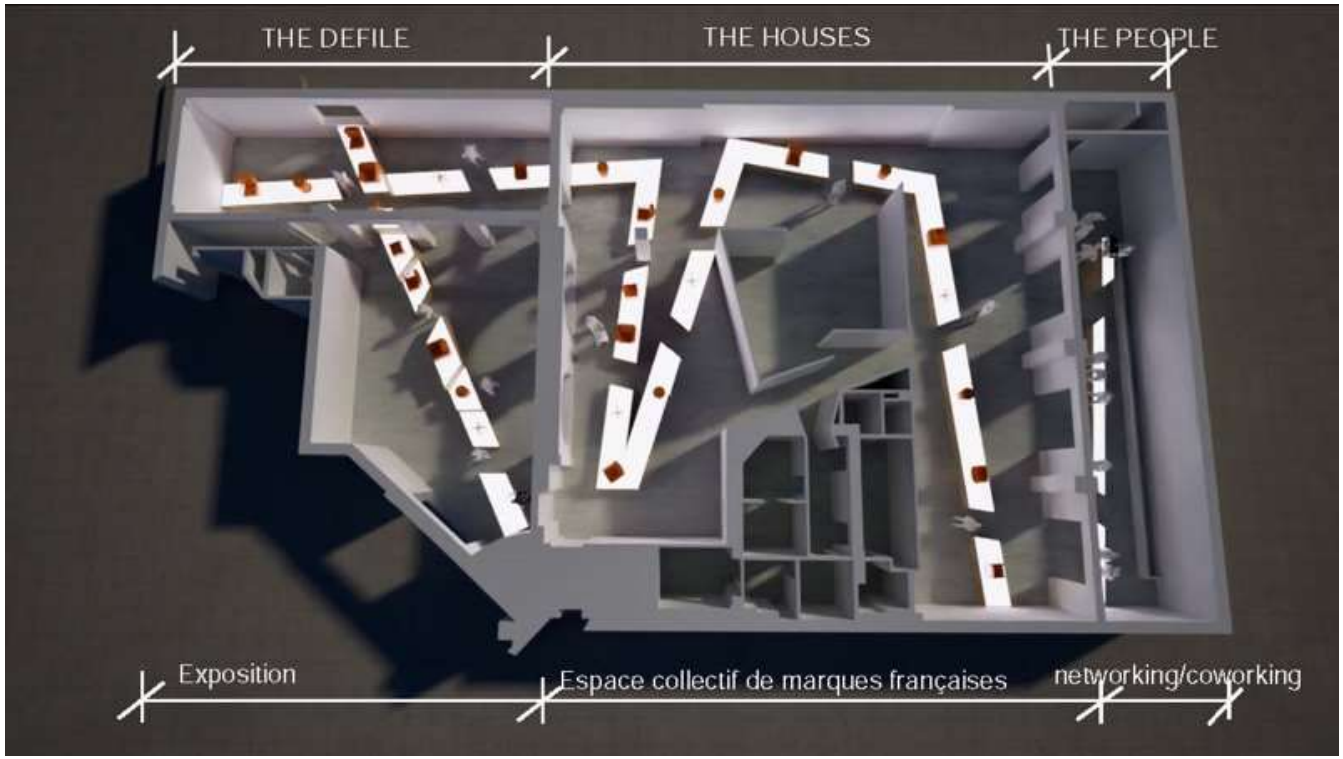

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

LE CONCEPT

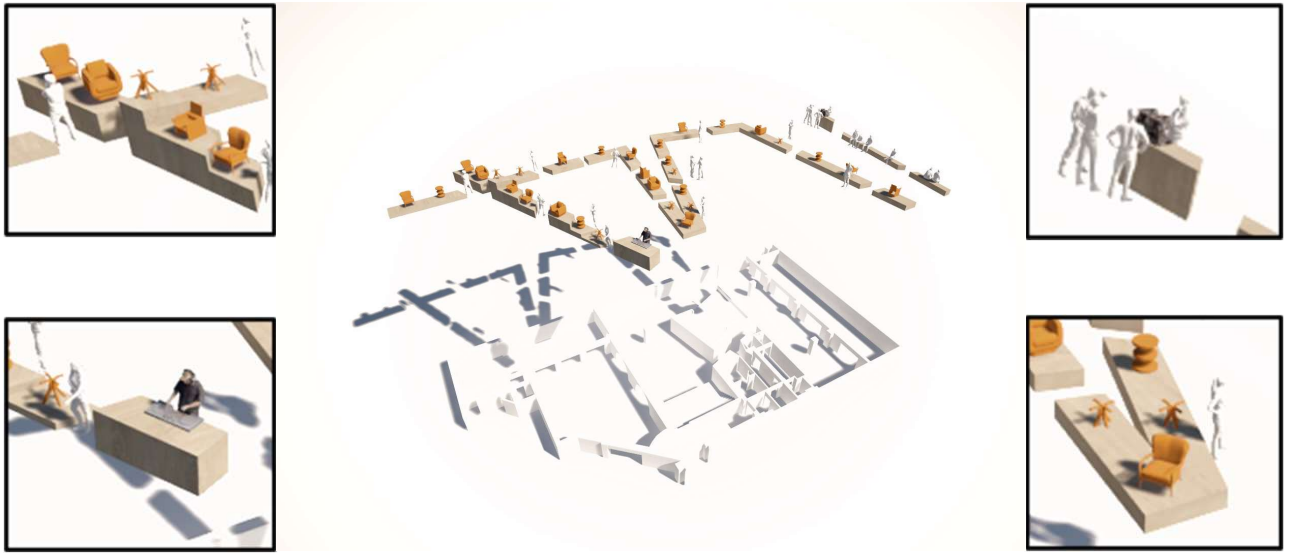

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

LE CONCEPT

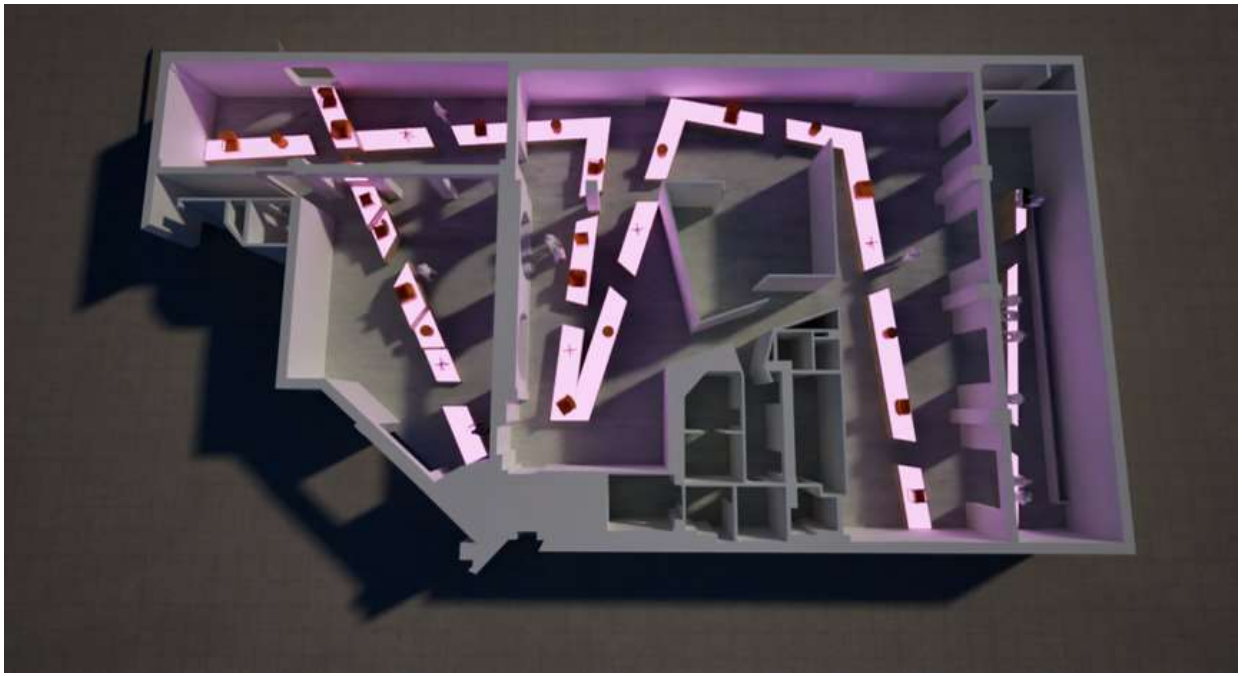

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

LE CONCEPT

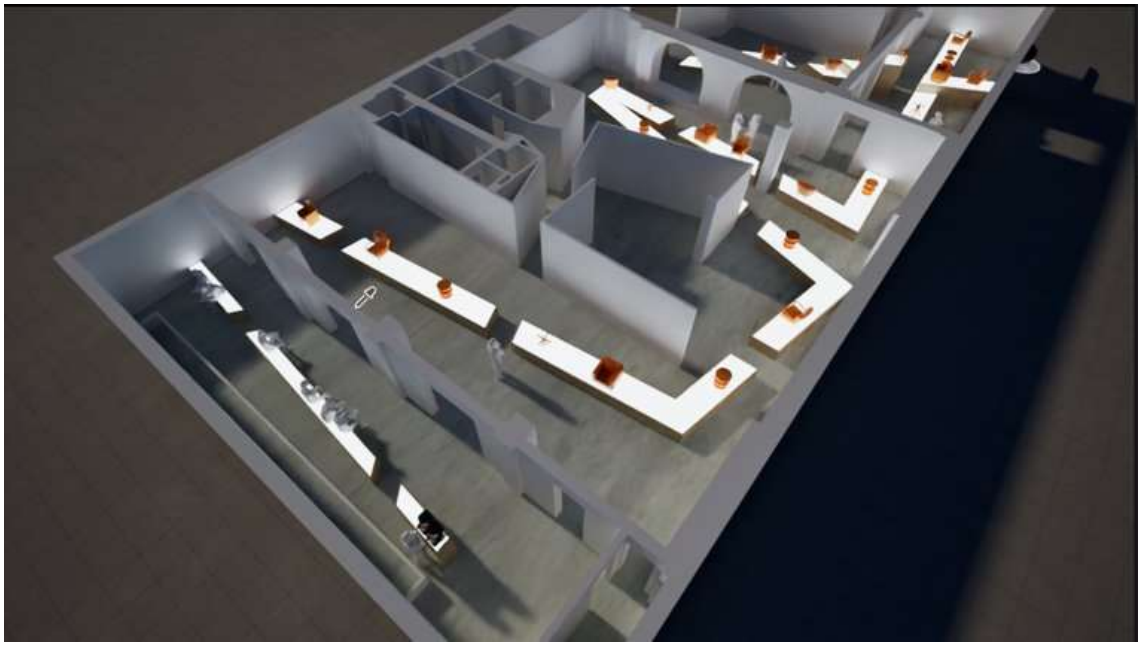

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

Espace 1 – L'EXPOSITION

- **Curation par Le FRENCH DESIGN**
- Sélection de **20 à 25 pièces**
- Selon une **grille de sélection** précise
- Accessible sur le site lefrenchdesign.org

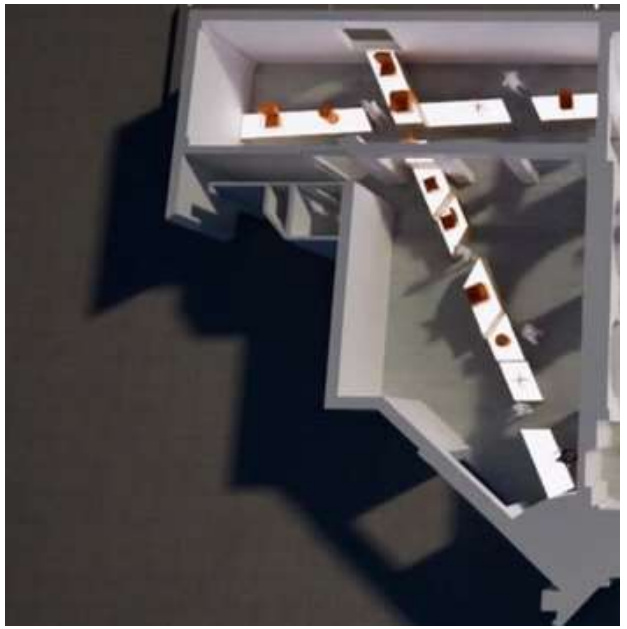

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

Espace 1 – L'EXPOSITION

Exemple de pièces

Fauteuil After Club
Designer et Editeur : Laclaux
Fabricant : Canapé Club Création

Banc Le Jardin a des ailes
Designer : Jean-Charles de Castelbajac
Fabricant et Editeur : Fermob

Applique Auguste I
Designer et Editeur :Constance Guisset
Fabricant : Versant

Chaise Hiruki
Designer : Iratzoki.studio
Fabricant et Editeur : Alki

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

Espace 1 – L'EXPOSITION

Exemple de pièces

Fauteuil Barbara
Jean-Philippe Nuel (designer) x Pauline Angotti (artiste)
Fabricant et Editeur : Duvivier Canapés

Tabouret Bishop
Designer : India Mahdavi
Fabricant et Editeur : Emaux de Longwy

Panneau mural Snowy Mountains
Designer : Laura Gonzalez
Fabricant et Editeur: Maison Pouenat

Chaise Crecy
Designer : Grégoire de la Forêt
Fabricant et Editeur : Mercoeur

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

Espace 2 – LES MAISONS

- **Un espace Maisons réunira entre 10 et 15 marques françaises** soigneusement sélectionnées, venues présenter leurs nouveautés « produits » en complément de l'exposition.

- **Chaque marque disposera d'un espace individuel** composé de 3 à 5 pièces sélectionnés par un comité de sélection (l'Ameublement français, le GEM, le VIA et le Directeur Artistique), de cartels explicatifs et d'un texte de présentation dévoilant les savoir-faire des Maisons.

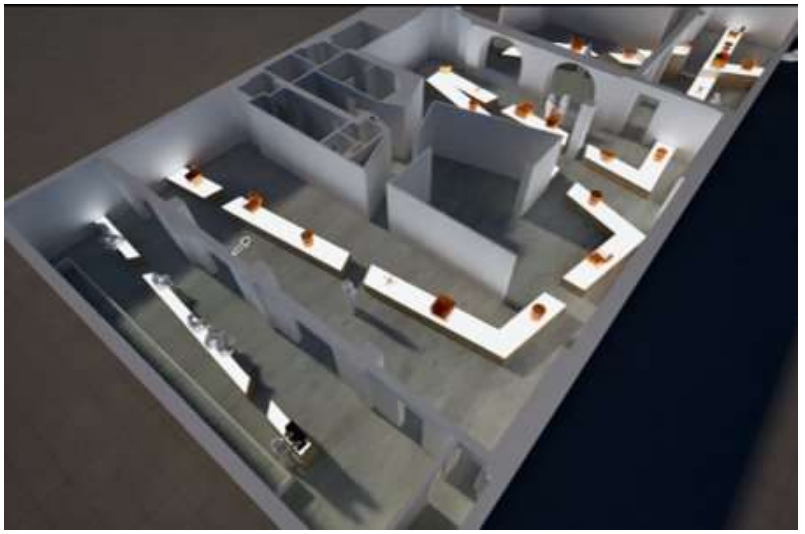

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

Espace 3 – ESPACE DE CONVIVIALITE

- Un **espace de Convivialité** dédié aux échanges et rencontres entre les **marques et les prescripteurs internationaux.**

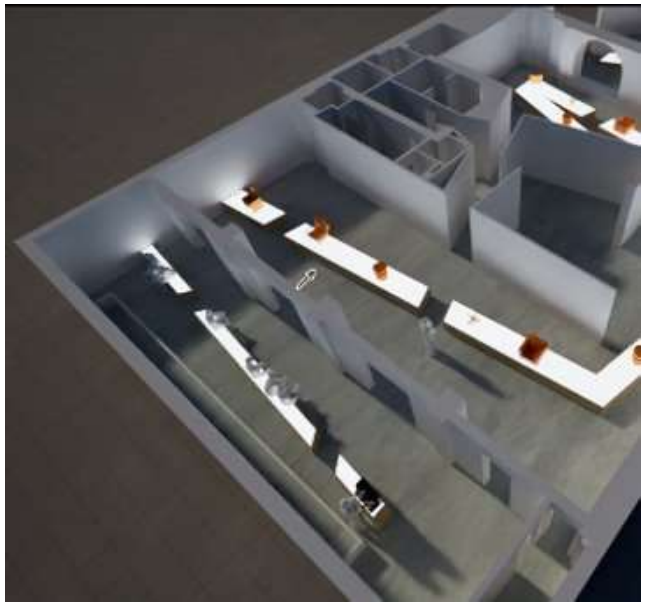

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

L’agence de création fournir à l’agence de production les éléments listés ci-dessous :

1. Images

- Moodboards de recherche
- Croquis
- Visuels concept scénographique

2. Visuels 3D

- 3D de la scénographie des trois espaces
- 3D de l’implantation des pièces dans l’Exposition
- 3D de l’implantation des pièces dans l’Espace Maisons
- 3D de l’implantation des pièces dans l’Espace de Convivialité

3. Plans

- Plan de scénographie générale :
  - Exposition
  - Espace Maisons
  - Espace de Convivialité
  - Espaces Mezzanines
- Plan général d’implantation des pièces
- Plan d’électricité des trois espaces
- Plan d’exécution des trois espaces

IV. LA SCÉNOGRAPHIE

4. Identité visuelle et signalétique (fichiers BAT)

- Identité visuelle
- Affiche
- Textes de présentation et cartels des pièces des différents espaces
- Signalétique interne et externe
- Kakémonos
- Totem externe
- Autres

Tous les éléments sont déclinés en anglais et italien.

VOTRE MISSION ET VOS LIVRABLES

I. VOTRE MISSION

L’agence de production retenue par les commanditaires du projet (Le FRENCH DESIGN, l’Ameublement français et le GEM) en concertation avec le directeur artistique, est **responsable de la direction et de la mise en œuvre technique et logistique du projet**, dans le respect du concept scénographique défini par le directeur artistique et du rétroplanning validé par les commanditaires.

Son **directeur de production est l’interlocuteur des commanditaires,** il supervise **l'équipe de production, pilote la régie du lieu et coordonne les exposants et les prestataires**, afin d’assurer la cohérence et la production globale du projet.

II. VOS LIVRABLES

Le directeur de production est chargé de :

1. **La coordination selon un planning de production détaillé** entre le directeur artistique, les commanditaires, les exposants et les différents prestataires,
2. **La recherche, la sélection et la coordination des différents prestataires** pour la production, le transport, le stockage, le montage-démontage et l'assurance de l'installation scénographique (y compris la signalétique) et des pièces de l'ensemble des espaces,
3. **La régie globale du projet avec une personne dédiée basée à Milan** (suivi des obligations contractuelles et des autorisations du lieu, transport et montage-démontage des pièces, montage-démontage et stockage du mobilier existant, etc.),
4. **La production de l'installation scénographique** (y compris la signalétique) des trois espaces principaux selon les plans techniques d'exécution du directeur artistique (fabrication, livraison/reprise et montage/démontage),
5. **La production des éléments textuels et visuels de médiation,** la fabrication et l'installation de la signalétique et des supports graphiques de l'ensemble des espaces,
6. **Le transport aller-retour Paris-Milan et le stockage à Paris et à Milan** des pièces de l'ensemble des espaces,
7. **Les assurances** du mobilier existant, de l'installation scénographique et de l'ensemble des pièces exposées durant toutes les étapes du projet (transport, stockage, montage-démontage, toute la période d'exposition) ainsi que **les responsabilités civiles.**

II. VOS LIVRABLES

1. LA COORDINATION ET LE SUIVI DE LA MISSION

L’agence de production aura pour mission de :

- Élaborer un **calendrier de production détaillé**, le partager et le valider avec les commanditaires,
- Organiser des **réunions de suivi de production hebdomadaires** réunissant l’ensemble des commanditaires,
- Rapporter et signaler l’**avancée du projet** à chaque étape clé.

II. VOS LIVRABLES

2. LA SÉLECTION ET LA GESTION DES PRESTATAIRES

- **Sélectionner et contractualiser avec les prestataires*** adaptés en fonction de chaque mission,
- **Suivre et gérer les prestations** jusqu'à leur aboutissement,
- Effectuer le **paiement** des prestataires.

** Listing des prestataires : le fabricant de la scénographie, le fabricant de la signalétique et des supports graphiques, la société de transport, l'équipe de montage-démontage, l'entrepôt de stockage, le régisseur (si prestataire externe), le journaliste-rédacteur, l'assureur, etc.*

II. VOS LIVRABLES

3. LA RÉGIE

Le directeur de production devra collaborer avec un régisseur qui sera basé à Milan. La régie peut être confiée à un **membre de l'équipe de production ou à un prestataire externe** qui sera sélectionné par le directeur de production selon un cahier des charges détaillé et validé par les commanditaires et le directeur artistique.

Le régisseur sera chargé de :

- **Assurer le suivi des obligations contractuelles du lieu** (états des lieux, consignes de sécurité, livraisons, etc.),
- **Obtenir et négocier les autorisations nécessaires en cas de dépassement des horaires** réglementaires avec le lieu,
- **Veiller à l'obtention et au respect des certifications de sécurité** liées au projet,
- **Gérer les autorisations de chargement-déchargement** sur la voie publique avec les autorités milanaises,
- **Veiller au respect des réglementations locales** ainsi qu'aux **contraintes techniques** du lieu, notamment en ce qui concerne les livraisons et les installations spécifiques à la ville de Milan.

II. VOS LIVRABLES

3. LA RÉGIE

- **<u>Sélectionner en janvier 2026</u> une agence milanaise pour le montage-démontage des pièces** de l'ensemble des espaces :
  - Rédiger un **cahier des charges** validé par les commanditaires et le directeur artistique,
  - Interroger **à minima trois agences,**
  - **Sélectionner l'agence** avec les commanditaires,
  - **Suivre l'agence** choisie.

  ⚠️ La publication de l'**appel d'offres** ainsi que la **contractualisation** avec l'agence retenue révèlent de la responsabilité des commanditaires.
- **Sélectionner, contractualiser et suivre les prestataires :**
  - Pour **l'accueil et l'entretien du lieu** (hôtesse, ménage, etc.),
  - Pour les **événements d'animation** en concertation avec l'agence RP, l'Ameublement français et le directeur de production (vernissage, soirée VIP prescripteurs, Press Day, etc.),
  - Pour **le démontage, le stockage et la remise en place du mobilier existant** du lieu.

II. VOS LIVRABLES

4. LA PRODUCTION ET L'INSTALLATION DE LA SCÉNOGRAPHIE

- **Le choix et la contractualisation avec des prestataires** pour la production et l'installation de la scénographie (y compris la signalétique),
- La **production et l'installation :**
  - **de la scénographie selon les plans techniques** transmis par le directeur artistique,
  - **de la signalétique selon les fichiers d'impression** transmis par le graphiste sous la supervision du directeur artistique.
- Le **suivi de fabrication, livraison-reprise, montage-démontage de la scénographie et de la signalétique,**
- Le **recyclage** des éléments suite au projet.

II. VOS LIVRABLES

5. L'HARMONISATION DES CONTENUS TEXTUELS

Le directeur de production devra organiser **l'harmonisation des éléments textuels et visuels de médiation** selon le concept de création artistique défini par le directeur artistique :

- **Rédaction du cahier des charges** pour la signalétique et les éléments de médiation de chaque espace à destination des exposants en concertation avec les commanditaires et le directeur artistique,
- **Collecte du contenu auprès des exposants,**
- **Recherche et contractualisation avec un journaliste-rédacteur et une agence audio-visuelle,**
- **Rédaction par le journaliste des textes de présentation des espaces** en concertation avec le Consortium
- **Envoi du contenu finalisé pour mise en page** par le graphiste du directeur artistique.

Les éléments de médiation comprennent : les cartels des pièces, les textes d'introduction des espaces, les textes de présentation des marques, etc.

II. VOS LIVRABLES

5. LA PRODUCTION DES SUPPORTS GRAPHIQUES

- **Sélectionner et contractualiser avec des prestataires** pour la fabrication et installation des supports graphiques,
- **Suivre la production selon les fichiers sources** fournis par le graphiste directeur artistique selon le retroplanning,
- **Gérer la livraison, l'installation et le recyclage** des supports graphiques.

Pour rappel, les supports graphiques (signalétique et éléments de médiation) comprennent : les bannières extérieures, les textes d'introduction global du projet et des trois espaces, les textes de présentation des Maisons, les cartels de toutes les pièces confondues, la signalétique intérieure et extérieure (kakémonos …), etc.

II. VOS LIVRABLES

6. LE TRANSPORT

Le directeur de production devra organiser le **transport des pièces de l'ensemble des espaces** :

- **Sélectionner en janvier 2026 une société de transport qui a un entrepôt en région parisienne** en accord avec les commanditaires,
- **Rédiger un cahier des charges** précis et interroger au moins trois prestataires,
- **Sélectionner l'agence** avec les commanditaires,
- **Réaliser le suivi avec les exposants** pour obtenir les informations techniques nécessaires au transport (valeur d'assurance, colisage aux normes internationales, volumétrie et poids des pièces et des caisses, etc.),
- **Effectuer le suivi du tableau auprès du GEM pour le calcul de refacturation au volume des marques pour le transport des pièces** de l'Espace Maisons,
- **Suivre le transport, les livraisons** et les retours des pièces auprès des exposants.

⚠️ La publication de l'**appel d'offres** ainsi que la **contractualisation** avec l'agence retenue révèlent de la responsabilité des commanditaires.

II. VOS LIVRABLES

7. L’ASSURANCE

Le directeur de production devra :

- **Recueillir les informations utiles à l’assurance** auprès des exposants et des prestataires,
- **Assurer l’installation scénographique et l’ensemble des pièces exposés durant toutes les étapes du projet** (transport, stockage, montage-démontage, toute la période d’exposition),
- Fournir aux commanditaires une **attestation de responsabilité civile en cours de validité** et s’assurer que tous les **prestataires engagés dans le cadre de ce projet disposent également d’une attestation valide,**
- **Assurer le mobilier existant du lieu** pendant le montage-démontage, le stockage et la remise en place.

VOTRE OFFRE BUDGÉTAIRE

VOTRE OFFRE BUDGÉTAIRE

Nous vous proposons de bien vouloir nous proposer une enveloppe budgétaire* pour la coordination, la production et la logistique globale du projet conformément aux missions présentées dans ce document et résumées ci-dessous :

1. **La coordination selon un planning de production détaillé** entre les différents acteurs du projet (DA, commanditaires, prestataires et exposants),
2. **La recherche, la sélection, la contractualisation et la coordination des différents prestataires** pour la production, le transport, le stockage, le montage-démontage et l'assurance de l'installation scénographique (avec la signalétique) et des pièces de l'ensemble des espaces, **y compris l'élaboration des cahiers des charges pour les AO** transport, stockage, et montage/démontage de l'ensemble des pièces,
3. **La régie globale du projet avec une personne dédiée basée à Milan** (suivi des obligations contractuelles et des autorisations du lieu, montage-démontage des pièces, montage-démontage du mobilier existant, etc.),
4. **La production de l'installation scénographique** des trois espaces principaux selon les plans techniques d'exécution du directeur artistique, (fabrication, livraison/reprise et montage/démontage),
5. **La production des éléments textuels et visuels de médiation,** la fabrication et l'installation de la signalétique et des supports graphiques de l'ensemble des espaces,
6. **Le transport aller-retour Paris-Milan et le stockage à Paris et à Milan** des caisses de l'installation scénographique et des pièces de l'ensemble des espaces,
7. **Les assurances** du mobilier existant, de l'installation scénographique et de l'ensemble des pièces exposées durant toutes les étapes du projet (transport, stockage, montage-démontage, toute la période d'exposition) ainsi que **les responsabilités civiles.**

hors coûts transport aller-retour Paris-Milan, stockage Paris & Milan et montage/démontage des pièces de l''ensemble des espaces.

MODALITÉS DU CONTRAT

MODALITÉS DU CONTRAT

1. DURÉE DU CONTRAT

Le contrat de prestation de service sera conclu pour une durée de plusieurs mois à compter de sa date de notification, correspondant à la sélection de l'agence. Il s'étendra jusqu'à la fin de la mission et la livraison de tous les livrables, soit à la mi-mai 2026.

MODALITÉS DU CONTRAT

2. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les travaux réalisés ainsi que les outils développés spécifiquement dans le cadre de ce projet, y compris les outils informatiques, les codes sources, les données produites et leurs valorisations éventuelles, seront propriétés du commanditaire. L'outil proposé sera propriété du commanditaire pour une parfaite autonomie de la filière pour son utilisation, sa gestion et son évolution. Le prestataire ne sera que l'exploitant des données fournies sans possibilité de les exploiter à d'autres fins que celles indiquées par le commanditaire. Le prestataire devra ainsi garantir la sécurité, la neutralité, la confidentialité dans l'exploitation des données, et le droit de propriété exclusif du commanditaire sur les données et travaux réalisés dans le cadre de ce projet.

Le prestataire devra respecter la politique de communication et de publicité arrêtée par le commanditaire. Il devra avoir la capacité de restituer sans délai l'intégralité des données, ainsi que les codes sources et leurs modalités d'exploitation sur sa demande, sachant que le commanditaire en demeure propriétaire. Le titulaire ne peut faire aucun usage commercial des résultats des prestations sans l'accord préalable du commanditaire.

MODALITÉS DU CONTRAT

3. RÉTROPLANNING

DEADLINE RÉCEPTION DOSSIER DE CONSULTATION
06/10/2025

DEADLINE RÉCEPTION DES OFFRES
16/10/2025

SÉLECTION AGENCE DE PRODUCTION
20/10/2025

ÉVÉNÉMENT
20/04/2026 au 26/04/2026

MONTAGE
17/04/2025 au 19/04/2025

DÉMONTAGE
27/04/2026

(cf. annexe retroplanning général)

MODALITÉS DU CONTRAT

4. SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance de la totalité des prestations objet du présent appel à candidatures est autorisé.

MODALITÉS DU CONTRAT

5. CONDITIONS DE RÉSILIATION

Si le prestataire ne respecte pas ses obligations contractuelles, le commanditaire est en droit de résilier le contrat qui découlera du présent appel à candidatures aux torts du prestataire, après une mise en demeure restée infructueuse 10 jours après sa notification.

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES

Les prestataires peuvent candidater jusqu'au **9 octobre 2025.**

L'offre devra être envoyée sous **format électronique** à l'adresse suivante :
Constance Boury : boury@via.fr

Les prestataires candidats devront détailler dans leurs rapports leur perception du besoin exprimé dans cet appel à candidature, les réponses précises qu'ils y apportent, et les éventuelles conditions qu'ils posent.

Afin de **documenter leurs réponses** aux critères de sélection mentionnés ci-dessous, les prestataires candidats fourniront notamment :

- Leurs références en matière de travaux semblables à ceux demandés,
- La liste nominative des membres de l'agence et du directeur de production ainsi que les CV des membres de l'agence qui pourront être affectés à la mission,

CRITÈRES DE SÉLECTION

Notations des offres de l'agence de production			
	Offre 1	Offre 2	Offre 3
Montant du budget proposé (€)			
Respect du budget, optimisation et ventilation des coûts détaillés			
Note du budget proposé (30%)			
Valeur technique (70%)			
Compréhension du cahier des charges et des enjeux du projet (10%)			
Prise en compte des contraintes techniques, logistiques, budgétaires et de timing (10%)			
Capacité de coordination avec les autres prestataires (10%)			
Equipe et expertise / Expertise de l'équipe dédiée au projet (10%) : Compétences, clarté et pertinence de la répartition des responsabilités au sein de l'équipe			
Expérience démontrée dans des événements similaires / Fiabilité et renommée de l'entreprise (10%)			
Bureaux à Milan (gestion globale prod scéno et régie) (10%)			
Force de propositions, suggestions, alternatives (5%)			
Méthodologie et rétroplanning (5%)			
Note valeur technique (70%)			

Note finale : Prix + Valeur technique sur 100%			

Classement			

CONTACT

Pour toute demande
veuillez écrire à Constance Boury
boury@via.fr

MERCI !

« Contenu strictement confidentiel »

French *Living* in Motion by l'Ameublement français | FRENCH DESIGN | CODIFAB